

Ecole de BOUTIERS ST TROJAN
12 RUE DES ECOLES
16100 BOUTIERS ST TROJAN
Mail : ce.0160888d@ac-poitiers.fr
Tel : 0776362663

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 9 février 2016

Le conseil d'Ecole s'est réuni le mardi 9 février 2016 à 18h30 dans la bibliothèque de l'école.

Etaient présents :

Représentants des parents d'élèves :

Mme ROBION
Mme POIRIER
Mme SICAIRE
Mme ARMAND
Mme CHAPELLE
Mme LAGORCE

Représentants mairie de BOUTIERS ST TROJAN :

Mme LAGUERRE
Mme BRUNELLIERE
Mr CANET
Mme PAMPLIGLIONE

ENSEIGNANTES :

Mme GUEGUEN
Mme SURRAULT
Mme BESSOUAT
Mme FEDELICH
Mme POURRAGEAUD (directrice)

Absents excusés :

Mme SALMON (Inspectrice de l'Education Nationale)
Mr NIFENECKER (Maire de BOUTIERS ST TROJAN)
Mme ROUQUET représentante mairie
Mme POULY représentante mairie
Mme PAQUET parent d'élève

ORDRE DU JOUR :

Actions du projet d'école
Effectifs prévisionnels rentrée 2016-2017
Sécurité dans l'école
Participation APE
Travaux

Les projets pédagogiques 2015-2016

Les classes de PS-MS, GS-CP et CE1-CE2 se sont rendues au Théâtre de Cognac en décembre 2015 et janvier 2016

PS-MS ET GS-CP : « Même pas peur du loup »

CE1-CE2 : « Contes chinois »

Transport : 2x 81€ financé par le budget mairie

Spectacles : 345 € financés par la coopérative scolaire

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : sortie centre de tri de MORNAC dans le cadre du projet avec Calitom (gaspillage alimentaire et compost), entièrement financée par CALITOM

Les classes de GS-CP et tous les élèves de CE2 : sortie au paléosite en décembre 2015

Transport : 150 € financé par le budget mairie

Ateliers : 340,50 € financés par la coopérative scolaire

A venir :

La classe découverte au CHAMBON pour 56 élèves (du CE1 au CM1) du 7 au 11 mars 2016.

Participation mairie : 2150 €, APE : 840 € et 300 € d'atelier jardin, participation des familles par enfant : 81 €, participation de la coopérative : 350 €

PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE :

- 3 séances avec intervention des Jardins d'Isis dans la classe de CE1-CE2. Le projet étant la création de potager façon médiévale.
- 3 séances avec intervention d'A.Dutrey de Charente Nature dans les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sur le thème du gaspillage alimentaire et le principe du compost.

SORTIES PEDAGOGIQUES PREVUES :

- **1 spectacle avec l'Avant-Scène** pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 (255 €) en avril 2016
- **2 sorties à l'Abbaye de Fontduce** (tous les CM1 et CM2) en juin 2016
- 1 sortie prévue au CDDP (à Angoulême) exposition « **les sculptures sonores** » pour les **PS-MS et GS-CP le 4 avril 2016**
- Atelier avec **l'illustratrice J.Chausson** dans la classe des GS-CP (matériel financé par la coopérative scolaire, le coût de l'intervention pris en charge par la librairie du Texte Libre)

La comédie musicale aura lieu **le vendredi 17 juin au théâtre de Cognac : spectacle à partir de 18h30 (à confirmer).**

Demande aux parents de l'APE de tenir la buvette (bar mis à disposition).

EDUCATION SPORTIVE :

Gymnastique (février et mars 2016) pour la classe de GS-CP (8 séances le mercredi matin)

Handball pour la classe de CM1-CM2 (idem)

Rugby pour tous les CE2-CM1-CM2 à partir du 25 avril 2016

EFFECTIFS PREVISIONNELS 2015-2016

Date	Total	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
01/02/16	128	14	13	11	15	17	20	19	19
01/09/16	125	13	14	14	11	15	18	20	20

TOTAL PREVISIONNEL pour 2016-2017 : 125 élèves

Sécurité :

VIGIPIRATE :

Les circulaires des 25 novembre et 4 décembre derniers, cosignées par les deux ministres, détaillaient déjà un certain nombre de mesures et consignes de sécurité à mettre en œuvre dans les écoles et établissements scolaires d'une part, et dans les établissements d'enseignement supérieur, d'autre part.

Pour rappel, les principales mesures et consignes découlant de ces circulaires :

- un adulte est présent à l'entrée des écoles et établissements scolaires pour assurer l'accueil des élèves.
- un contrôle visuel des sacs aléatoire peut être effectué et l'identité des personnes extérieures à l'établissement relevée, dans le respect de la législation en vigueur.
- une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- dans les académies en Vigipirate Alerte Attentat, le stationnement des véhicules est interdit aux abords de l'établissement.
- chaque école et chaque établissement doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école et conseil d'administration de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS), ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.
- chaque établissement scolaire doit réaliser deux exercices de sécurité (évacuation incendie et mise à l'abri ou confinement comme demandé dans le cadre des PPMS).

Deux exercices incendie ont eu lieu cette année :

le premier : **le 12 octobre 2015** pendant le temps scolaire

le deuxième **le 10 décembre 2015** pendant le temps des NAP

Conclusion des exercices d'incendie :

L'alarme incendie n'a pas été entendue par les enfants dans l'ancien logement de fonction.

Pour alerter toute l'école, il faut déclencher les deux systèmes d'alarme ce qui retarde également l'évacuation de tous les élèves.

Demande faite aux représentants de la mairie :

- mise à jour des plans d'évacuation,
- des plans d'évacuation supplémentaires pour l'ancien logement de fonction ainsi que le bureau de direction
- relier les deux alarmes incendie pour une évacuation plus rapide
- prévoir une sonnerie dans les deux logements de fonction
- Des talkies-walkies ou autres solutions pour communiquer entre tous les bâtiments (4 talkies-walkies)

PPMS :

Présentation au conseil d'école du PPMS mis à jour et bilan de l'exercice de confinement du 14 décembre 2015 :

- Exercice de confinement réalisé le 14 décembre 2015 dans les classes, le signal a été déclenché lorsque les élèves étaient en récréation. La corne de brume a été activée depuis la cour de récréation côté château d'eau, signal peu perceptible dans la cour de maternelle.
- Mise en confinement rapide, vérification des boîtes PPMS dans les classes.
- Même problème que pour les exercices incendie : difficultés de communiquer entre les classes (demande de mise à disposition de talkies-walkies).

Pour compléter les mallettes PPMS situées dans chacune des classes, il est demandé à la mairie de les compléter avec : 3 packs d'eau et 1 trousse de secours par classe.

Tout le personnel municipal a été formé au PSC1 le 18/11/2015

PARTICIPATION APE :

Demande de récupérer les élèves de garderie à la salle des fêtes, carnaval du 12 février 2016.

TRAVAUX MAIRIE :

Travaux effectués :

- Intervention d'un menuisier pour recalibrer les fenêtres du réfectoire afin de résoudre les problèmes de courant d'air.
- Intervention sur la toiture des bâtiments de l'école

Demande de travaux :

- Repeindre le mur du préau côté maternelle
- Demande d'intervention d'un menuisier dans la classe de GS-CP pour vérifier les fenêtres. Le bruit du vent qui s'engouffre au niveau des fenêtres est difficilement supportable.
- Demande d'achat de 2 ou 3 bancs pour aménager un coin calme dans les cours de récréation. Pour l'achat du toboggan, il faut attendre le nouveau budget au mois de mars.

QUESTIONS DIVERSES :

Demande d'installer un portillon côté rue au niveau de la sortie de la garderie ?

Ce n'est pas possible car cela poserait un problème au niveau sécurité (obstacle à une sortie rapide).

Les parents d'élèves signalent que des enfants sont envoyés pour ouvrir la porte de la garderie aux parents.

Le personnel municipal peut demander à un enfant d'ouvrir la porte si l'agent a vu la personne. Il a été rappelé au personnel de fermer la porte de la garderie. Une sonnette a été installée à la porte de la garderie.

Il est rappelé que les parents peuvent s'adresser directement au personnel municipal pour toutes questions.

Les parents signalent également le manque d'éclairage au niveau du parking du château d'eau le soir pour se rendre à la garderie.

Demande d'un tarif pour les élèves ne fréquentant la garderie que le soir (aujourd'hui il existe un ticket jaune comprenant la garderie du matin et du soir):

Pour l'instant ce n'est pas envisagé par la mairie. Le tarif proposé actuellement prend en compte le goûter et les études surveillées par le personnel municipal. Mme Brunellière posera cependant la question.

Avec le retour des beaux jours certains enfants se rendront à la garderie du matin en vélo. Comment vont-ils pouvoir rentrer dans l'école avec les portails fermés ?

Une solution sera proposée le plus rapidement possible pour les élèves concernés.

Les enseignantes recherchent des dictionnaires pour les classes.

Un mot sera mis dans les cahiers de liaison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h15.

Secrétaire de séance : Mme FEDELICH

La directrice :Mme POURRAGEAUD